

ETUDE DOCUMENTAIRE N°1

Sujet : « Les mémoires de la guerre d'Algérie »

Algérie-France, mémoires sous tension

Par Benjamin Stora - Le Monde.fr Le 18.03.2012 à 08h27

Cinquante ans après, la mémoire et l'écriture de l'histoire de la guerre restent des sujets très sensibles dans les rapports franco-algériens. Au silence de la France pendant de longues années sur les exactions commises au temps colonial a répondu la surabondance algérienne d'écrits sur la "*guerre de libération nationale*". Dans les années 1990, l'ouverture des archives, en particulier celles de l'armée française, et l'arrivée sur le devant de la scène culturelle de nouvelles générations de chercheurs ont permis une progression de la connaissance de cette période. Le vote à l'Assemblée nationale de la reconnaissance officielle de la guerre en Algérie en 1999 marque une nouvelle étape. En Algérie, la sortie d'une terrible guerre civile commencée au début des années 1990 s'accompagne d'une interrogation sur les origines de la violence et le développement de la "*première*" guerre d'indépendance. De nombreux témoignages d'Algériens sont publiés à ce moment-là.

Au début des années 2000, le travail d'investigation journalistique fait émerger des faits et des pratiques qui relancent le débat autour de la guerre d'Algérie : récit de la militante algérienne Louisette Ighilahriz qui raconte les sévices subis, aveux du général Aussaresses sur les tortures et les exécutions sommaires pendant la "*bataille d'Alger*", regrets du général Massu avant son décès... Au moment de l'Année de l'Algérie en France en 2003, les relations entre les deux pays s'améliorent sensiblement, au point que l'on envisage la signature d'un traité d'amitié entre les deux pays. En 2004 sort un ouvrage sur la guerre d'Algérie qui porte pour sous-titre : *La fin de l'amnésie*. Une trentaine d'historiens français et algériens travaillent ensemble pour la rédaction de ce livre d'histoire. La sensation d'absence, que j'avais pointée en 1991 dans mon ouvrage *La Gangrène et l'Oubli*, semble alors dépassée. La sortie de la dénégation, du silence, s'amorce et, désormais, le travail de réconciliation peut commencer. Et pourtant...

LA "GUERRE DES MÉMOIRES"

Car en 2005, un basculement s'opère, une "guerre des mémoires", jusqu'alors larvée, s'installe ouvertement dans le paysage culturel et politique. La loi du 23 février 2005¹, adoptée par l'Assemblée nationale en France, explique dans son article 4 les "bienfaits d'une colonisation positive". Les déclarations d'hostilité à cette loi se multiplient, provenant principalement du monde des historiens. En janvier 2006, le président de la République décide l'abrogation de l'article 4 de la loi du 23 février 2005. Cette abrogation n'est qu'un répit. Le consensus n'arrive plus à s'établir autour de la commémoration de la fin de cette guerre. Proposée à l'Assemblée nationale le 28 février 2006, la date du 19 mars, en souvenir du cessez-le-feu suivant les accords d'Evian en 1962, est rejetée. Des députés refusent cette date, au motif que les affrontements se sont poursuivis.

Et pendant ce temps la "guerre des mémoires" autour de la question des musées ne cesse pas dans le midi de la France. L'inauguration, en novembre 2007, du "mur des victimes du FLN", à Perpignan, a lieu. Elle se déroule en présence du secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants, Alain Marleix, qui a souhaité "une politique de mémoire assumée".

SUR L'AUTRE RIVE, EN ALGÉRIE

Comme en miroir, de l'autre côté de la mer, en Algérie, les déclarations et prises de position se multiplient, pleines de souvenirs de la guerre d'indépendance.

Le 15 avril 2006, le ministre des affaires étrangères algérien explique : "Le colonialisme a été une longue, longue nuit. Mais nous sommes indépendants depuis quarante¹-quatre ans, et la page n'est pas encore complètement tournée malgré les efforts de nos dirigeants respectifs." Dans le même temps, la Coordination nationale des enfants des moudjahidine rend publique une déclaration. Elle conditionne la signature du traité d'amitié avec la France par une série de revendications. L'association demande "de comptabiliser avec précision le nombre exact d'Algériens tués depuis 1830, ainsi que le nombre de villages brûlés, de tribus décimées et de richesses volées". Trois ans plus tard, la fièvre n'est toujours pas retombée.

Tous ces "*retours de mémoire*" permettent de regarder l'histoire en face, de pouvoir l'écrire, mais ils sont aussi révélateurs de problèmes à affronter. Le risque existe d'une apparition de mémoire communautarisée, où chacun regarde l'histoire de l'Algérie à travers son vécu, son appartenance familiale. Ainsi, le problème soulevé par la date du 19 mars comme moment de commémoration signifiant la fin de la guerre d'Algérie est symptomatique. Les Européens d'Algérie considèrent que la guerre ne s'est pas terminée le 19 mars 1962. Ils invoquent le massacre de la rue d'Isly du 26 mars 1962, où 46 Français d'Algérie ont été tués, et les centaines d'enlèvements d'Européens à Oran le 5 juillet. Alors que pour la masse des appelés, le 19 mars signifie la fin de la guerre et le retour dans leur foyer. Pour les immigrés algériens et leurs enfants, la date du 17 octobre 1961, moment du massacre de travailleurs algériens à Paris, s'est imposée comme date du souvenir.

(...) LE CLOISONNEMENT DES MÉMOIRES

L'absence de consensus entre les principaux groupes de mémoire (pieds-noirs et harkis, appelés ou immigrés) sur une date signifie qu'il est difficile de se réconcilier, que la mémoire retrouvée ne suffit pas. Les mémoires cloisonnées ne parviennent pas à apaiser les obsessions liées à la séquence de la guerre d'Algérie. (...)

Sur le retour de la guerre d'Algérie dans la société française d'aujourd'hui, un élément toutefois domine, le passage des générations. Pour les anciennes générations, au soir d'une vie apparaît la nécessité de se délivrer davantage d'un poids, d'un secret ou de laisser une trace. De leur côté, les jeunes générations éprouvent le besoin de s'inscrire dans une généalogie, une filiation, de savoir quelle a été l'attitude du père ou du grand-père dans cette guerre. Cette situation-là s'observe dans la jeunesse française avec les enfants d'appelés, d'immigrés ou de harkis qui publient des livres de témoignages, d'interrogations. La visite de l'histoire, et des guerres de décolonisation, apparaît alors comme une activité de fabrication d'identité.

Des écrivains qui ne sont pas nés en Algérie (et qui n'ont pas fait cette guerre) publient des romans importants, comme Laurent Mauvigné ou Jérôme Ferrari. Ils entendent assumer ces vêtements du passé pour ne pas vivre, toujours, en état de ressentiment perpétuel. Avec tous ces nouveaux acteurs de mémoire, la sortie de tension mémorielle s'organise, difficilement. En passant aussi par le biais de la fiction (voir les films sortis sur les écrans entre 2005 et 2008, comme *L'ENNEMI INTIME*, *Mon colonel* ou *La Trahison*). Les historiens aident à l'accomplissement de ce processus par l'écriture de l'histoire. Mais il appartient aux hommes politiques d'accomplir des gestes politiques forts, significatifs, pour que se tourne la page de ce passé douloureux.

Benjamin Stora est professeur des universités. Il enseigne l'histoire du Maghreb contemporain, les guerres de décolonisation à l'université Paris-XIII et à l'Inalco (Langues orientales, Paris). Il a publié une trentaine d'ouvrages dont le dernier *La guerre d'Algérie expliquée à tous*, Seuil, mars 2012.

1 *Loi portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés du 23 février 2005 qui dispose notamment dans son article 1 que la Nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et (...) reconnaît les souffrances éprouvées et les sacrifices endurés par les rapatriés, les anciens membres des formations supplétives et assimilés, les disparus et les victimes civiles et militaires des événements liés au processus d'indépendance de ces anciens départements et territoires et leur rend, ainsi qu'à leurs familles, solennellement hommage.*